

DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE,
DE LA SÉCURITÉ ET DE LA CULTURE
OFFICE DES POURSUITES

Affaire traitée par :

Etat descriptif et état des charges

suivant l'annexe aux conditions de vente déposées le 6 mars 2019
pour l'(les) immeuble(s) appartenant à :

Débiteur

Date et lieu de l'enchère le vendredi 7 juin 2019 à 14h00 à La Chaux-de-Fonds,
Av. Léopold-Robert 10, grande salle du tribunal au 2^{ème} étage

I. DESCRIPTION ET ESTIMATION DE(S) L'IMMEUBLE(S) ET DES ACCESSOIRES

Cadastre : Le Locle

Désignation du bien-fonds à vendre :

Bien-fonds 9163 Plan folio 202, Le Locle, jardin (292 m²), route, chemin (3 m²), accès,
place (143 m²), habitation N° de construction 2167, Route de Mi-Côte
12 (61 m²), remise N° de construction 2168 (19 m²)
Surface totale indicative 518 m²
Estimation cadastrale 2006 : CHF 195'000.00

Estimation de l'expert 2018 : CHF 210'000.00

Droit du bien-fonds 9163

Néant

II. Etat des Charges

A. Créances garanties par gage immobilier

No	Créancier et titre de la créance	Détail de la créance	Montant total de la créance	A déléguer à l'adjudicataire	A payer en espèces
	<u>Droit de gage privilégié</u>				
1.	Service des contribution Office de perception Rue du Musée 1 2001 Neuchâtel Impôt cantonal et communal 2017 Impôt cantonal et communal 2018	697.30 697.30			1'394.60
	Objet du gage : Hypothèque légale, selon l'article 247 Lcdir du 21 mars 2000, sans inscription au sens des articles 836 CC et 99 de la loi cantonale concernant l'introduction du code civil suisse, du 22 mars 1910.				
2.	Etablissement cantonal d'assurance et de prévention Place de la Gare 4 2002 Neuchâtel Créance prime 2016 Créance prime 2017 Intérêts dus au jour de la vente au taux légal de 5% Frais poursuites pour 2016 et 2017	158.05 147.10 60.90 186.60			552.65
	Objet du gage : Gages garantissant la créance HL selon LAB et art. 52				
	<u>Droit de gage conventionnel</u>				
3.	Banque Cantonal Neuchâteloise Place Pury 4 2001 Neuchâtel Poursuite n° 2017087216 Prêt hypothécaire n° C 3526.94.84 Capital avec intérêt à 5% dès le 30.09.2017 Intérêts du 30.09.2017 au 07.06.2019 Intérêts du 31.12.2016 az 30.09.2017 Frais et/ou intérêts moratoires sans intérêts ultérieurs Frais de poursuites	175'000.00 14'753.50 4'429.70 243.20 567.80			194'994.20

Objet du gage :

rang 1

CHF 240'000.-- Francs suisses deux
quatre zéro zéro zéro zéro 00/100

Cédule au porteur N° 7.2005

Créancier P: BANQUE CANTONALE
NEUCHATELOISE IDE CHE-

108.954.553, siège à Neuchâtel

Constituant(s) du gage:

Taux d'intérêt maximum 8.00 %

05.04.2005 Réq. 243

Saisies immobilières

Néant

TOTAL AU JOUR DE LA VENTE

196'941.45

B. Autres charges (servitudes, droits personnels annotés, restrictions du droit d'aliéner, inscriptions provisoires)

No	Désignation des fonds dominants, de leurs propriétaires et des autres ayant droit	Nature du droit et date de sa constitution	Rang
	<p>Bien-fonds 9163</p> <p>Mention(s) 2854 Restriction du droit d'aliéner art. 30 e LPP 24.11.2005 R��q. 977</p> <p>Annotation(s) 1884 Restriction du droit d'ali��ner R��quisition de r��alisation du gage (int��r��ts et frais ult��rieurs r��serv��s) Valeur : 188'538.95, au profit de ETAT DE NEUCHATEL Office des poursuites 03.09.2018 R��q. 438</p> <p>Servitude(s) et charge(s) fonci��re(s) N��ant</p>		

La Chaux-de-Fonds, le 6 mars 2019

OFFICE DES POURSUITES